

Zeitschrift: Générations : aînés
Band: 35 (2005)
Heft: 7-8

Rubrik: Courrier : comment aider Lotti Latrous?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment aider Lotti Latrous?

Le portrait de Lotti Latrous, publié en avril, a soulevé un grand intérêt parmi les lecteurs. Une question revient régulièrement: comment aider M^{me} Latrous à poursuivre sa mission en Côte d'Ivoire?



En décembre 2005, le magazine *Générations* organisera une série de conférences de Lotti Latrous à travers la Suisse romande.

Dans la grisaille dysfonctionnelle de notre économie, il est oh! combien roboratif de lire le magnifique témoignage de Lotti Latrous. Elle a quitté l'ambiance feutrée de ces réunions d'ambassade, ces cocktails mondains où le paraître prime sur l'être. Lotti Latrous a réalisé le vide de sens d'une vie sans but. C'est alors que ses yeux se sont ouverts et qu'elle s'est engagée désormais au service des plus démunis. A Abidjan, elle est descendue dans le creuset de l'indigence humaine. Cette plaie scrofuleuse où la misère sociale est repoussée à la péri-

phérie de notre économie d'abondance.

C'est là que l'action de Lotti Latrous prend toute sa grandeur. Elle nous fait descendre à l'essentiel: le souci de l'autre. En même temps que je lisais l'interview de Lotti Latrous, je suivais d'un œil distrait le faste de la messe inaugurale du pontificat de Benoît XVI. En voyant cette foule immense sur la place Saint-Pierre, je me disais que si on faisait une collecte et que chaque personne versait 10 euros, on récolterait 5 millions d'euros. De quoi faire énormément de choses

pour son dispensaire.

André L. Braichet, *Le Landeron*

REJOINDRE LOTTI

Je rêve de rejoindre M^{me} Lotti Latrous en hiver, quand tout est glacé ici. Pourrais-je avoir son adresse à Abidjan? C'était un très bon article. Merci pour votre magazine.

Pierrette Porchet, *Lausanne*

(Réd. On peut atteindre M^{me} Latrous par son éditeur, Gabriella Baumann-von Arx, tél. 01 368 33 62. E-mail: gabiella@baumannvonarx.ch)

GARE AUX RADIATIONS!

Il est un élément qui semble avoir échappé à tous ceux qui s'occupent de la violence et de l'agressivité croissante dans nos sociétés hypermédiatisées. Il s'agit des effets physio, neuropsychologiques provoqués, dans tout organisme vivant par les radiations électromagnétiques pulsées (REM) générées par les écrans cathodiques, ordinateurs, télévision, jeux vidéos, devant lesquels un enfant passe en moyenne 22 heures par semaine. L'OMS a publié en 1989 les travaux des professeurs suédois Johansson et Aronsson, qui montrent une inversion des courbes de rejet d'adrénaline (hormone de stress, agressivité, violence) chez l'humain adulte à partir de la quatrième heure passée devant l'écran. Comment voulez-vous apprendre le respect des autres à un enfant qui est bourré d'adrénaline?

Jacques Surbeck, *Genève*

RENTE DE COUPLE

Vous avez raison, on ne peut rien faire, on ne doit rien faire contre les lois. Mais les lois, ou leurs règlements d'application, peuvent être changés et ils doivent l'être, lorsqu'on s'aperçoit qu'ils permettent un régime de faveur, injuste par définition. La rente de Fr. 2110.- pour des concubins n'est juste que tant qu'ils ont chacun leur appartement. Elle ne l'est plus quand ils vivent en commun, puisque leurs frais diminuent. Dans une

société où l'équité est moins cultivée que l'opportunisme, c'est le domicile légal qui devrait déterminer la rente.

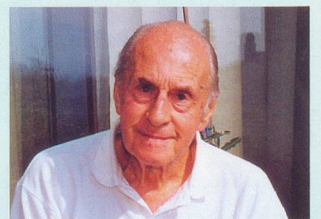
André Gonthier-Werren,
Neuchâtel

GRAND-MAMAN RECHERCHÉE

J'ose aujourd'hui vous faire parvenir notre demande de trouver une grand-maman ou un grand-papa pour notre petit Marius âgé de 22 mois. Adorable, souriant et généreux, notre petit bout de chou a une grand-maman valaisanne qu'il ne voit que très rarement. Aussi, avons-nous pensé qu'il serait heureux de trouver un/une presque grand-parent qu'il pourrait rencontrer plus souvent. C'est une demande un peu délicate, mais parfois la vie peut réserver de belles surprises.

Famille Saudan-Desaules,
Montmolin

LE PASTEUR LAEDERACH NOUS A QUITTÉS!



Le pasteur Jean-Rodolphe Laederach est décédé le 13 mai dernier à l'âge de 95 ans. Il avait collaboré à *Générations* de 1982 à 2001. Nous conserverons un souvenir lumineux de cet homme cultivé.